

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

OBJET

Toute commande implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur des présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur, et notamment sur toutes conditions générales d'achat, sauf accord dérogatoire exprès et préalable du distributeur.

COMMANDE

Toute commande parvenue au vendeur est réputée ferme et définitive. Il appartient au client de vérifier la quantité admissible dans son stockage préalablement à toute commande.

LIVRAISON

La date de livraison est convenue avec le client lors de la prise de commande. En cas de report de la date de livraison à l'initiative du client, une nouvelle date de livraison sera convenue entre le distributeur et le client. Le distributeur informera le client du prix applicable à cette livraison. En cas de report de la date de livraison liée à un cas de force majeure (tels que événements perturbant l'approvisionnement des raffineries ou des dépôts, grève, restrictions à la commercialisation de carburants ou combustibles fixée par disposition législative ou réglementaire), le distributeur ne pourra pas être considéré comme responsable. Une nouvelle date et le prix seront convenus pour cette livraison.

VOLUME MINIMUM

La livraison devra être au minimum de 200 litres pour la vente de combustible.

Concernant le granulé en vrac, la livraison minimum est de 1,5 tonne, tandis que pour les granulés en palette, la livraison minimum est d'une palette, il est cependant possible pour le client de se rendre au sein de nos différentes stations, à savoir, Avallon, Dornecy, Domecy sur Cure, et Château Chinon s'il souhaite acheter des sacs à l'unité.

RECEPTION DES PRODUITS CHEZ LE CLIENT – PRODUIT PETROLIERS

La réception des produits se fait sous la responsabilité du client, qui devra confirmer la quantité et le type de produit commandé, désigner au chauffeur-livreur le point de dépotage, veiller au respect des précautions d'usage relatives à la sécurité et à la protection de l'environnement. Le volume des produits pétroliers varie en fonction de leur température. La mesure métrologique des produits à température réelle est effectuée à la livraison. Le distributeur ne peut être tenu responsable des variations de volume résultant des caractéristiques de stockage du client.

RECEPTION DES PRODUITS CHEZ LE CLIENT – PRODUIT BOIS

La réception des produits se fait sous la responsabilité du client, qui devra confirmer la quantité et le type de produit commandé. Le client devra également assurer au livreur un bon accès au point de livraison.

PRIX

Pour la vente de combustible, les prix sont ceux du tarif en vigueur au jour de la commande et sont garantis pour une durée de 48h. Pour le bois, les prix à la commande sont garantis pour une livraison sous 8 jours maximum. Cependant, il est possible que ce délai soit prolongé si le vendeur accepte.

AJUSTEMENT DU PRIX A LA QUANTITE LIVREE

Le client doit estimer la quantité admissible dans sa cuve avant la livraison, cependant si la quantité a été mal estimée, la tranche de tarif applicable à la livraison peut ne plus être la même, et le prix par litre différent. La facturation est ajustée à la tranche de tarif du distributeur correspondant à la quantité délivrée, attestée par le ticket de volcumpteur.

FRAIS DE LIVRAISONS

Concernant les produits pétroliers, les frais de livraisons sont inclus dans le prix de vente. Pour les produits bois, les frais de livraison sont inclus dans le prix du produit, ils sont définis par tranche et dépendent de la quantité livrée et de la distance entre notre dépôt et l'adresse de livraison, conformément au tarif de l'entreprise. Ils s'appliquent pour une livraison en bordure de trottoir ou chez le client dans la mesure où l'accès est possible. Toute livraison rangée (dépalettisée) chez le client fera l'objet d'une facturation supplémentaire de 25 euros HT.

REDUCTIONS DE PRIX

Le tarif de l'entreprise, compte tenu de la nature des produits et de la volatilité de leurs prix est soumis à de fréquentes variations (parfois quotidiennes). Il tient compte des quantités commandées et du lieu de livraison.

DELAI DE PAIEMENT

Nos factures sont à régler à l'arrivée du conducteur, préalablement au déchargement ou à l'enlèvement de la marchandise (concerne les clients qui viennent chercher le produit directement au dépôt) soit au comptant. Il se peut qu'un délai ait lieu, si et seulement si ce dernier est accordé entre les deux parties.

DEFAUT OU RETARD DE PAIEMENT

Toute facture non réglée à son échéance donnera lieu au paiement par le client de pénalités fixées à trois fois le taux d'intérêt légal. Conformément aux dispositions de l'article L441-9 du code de commerce, tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, une indemnité forfaitaire de 40 euros s'appliquera. Les particuliers ne sont pas concernés par cette indemnité. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier pourra demander une indemnité complémentaire sur justification.

REFUS DE COMMANDE

Dans le cas où le client passe une commande sans avoir procédé au paiement de la (des) commande(s) précédente(s), le distributeur pourra refuser d'honorer la commande et de livrer la marchandise concernée, sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

COMMANDE NOUVEAU CLIENT

Pour toute première commande passée par un nouveau client (client non inscrit dans notre fichier) il est demandé lors de la prise de commande, le versement d'un acompte par le client correspondant à 70 % du prix TTC de la commande, soit à distance, soit dès lors que le chauffeur arrive avant de procéder à la livraison, le conducteur livre le fioul à hauteur de l'acompte, il demande ensuite les 30 % restants avant de livrer le reste de la commande.

GARANTIES LEGALES

Les produits vendus sont couverts par la garantie légale de conformité du bien au contrat dans les conditions de l'article L.217-4 et suivants du code de la consommation et par la garantie légale contre les vices cachés prévues aux articles 1641 et suivants du code civil. Toute demande concernant ces garanties devra être formulée par écrit auprès du vendeur dont les coordonnées sont les suivantes : ETS GUILLEMEAU, 7 Rue de la guette 89450 Domecy sur Cure.

ACTION EN GARANTIE LEGALE DE CONFORMITE

Le consommateur bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir en garantie légale de conformité. Le consommateur peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L217-9 du code de la consommation. Le consommateur est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les vingt-quatre mois suivant la délivrance du bien, sauf pour les biens d'occasion.

QUALITE DES PRODUITS LIVRES

Nos produits sont conformes aux caractéristiques techniques imposées par la réglementation. En cas de contestation sur la qualité des produits livrés, le client devra informer le distributeur. Une analyse en laboratoire pourra être proposée par le distributeur sur le produit restant en cuve, conformément aux usages de la profession. Le distributeur ne saurait être tenu directement ou indirectement responsable des dysfonctionnements ou dommages consécutifs à l'incorporation par le client d'additifs dans le produit livré postérieurement à la livraison. Le distributeur ne saurait être tenu directement ou indirectement responsable de l'altération des produits livrés et stockés par le client dans les réservoirs en plastique exposés aux ultraviolets.

MEDIATEUR NATIONAL DE L'ENERGIE

Si votre réclamation n'a pas fait l'objet d'une réponse satisfaisante dans un délai de deux mois, vous pouvez saisir gratuitement le médiateur national de l'énergie : www.energie-mediateur.fr / Le médiateur national de l'énergie Libre réponse n°59252 – 75443 PARIS Cedex 09.

PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, et par le règlement Européen n°2016-679, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime. L'ensemble de vos données personnelles (à savoir le nom, prénom, adresse de facturation, de livraison, numéro de téléphone, ainsi que l'adresse mail) sont conservées durant 4 ans maximum après la dernière facturation d'un produit ou d'un service pour assurer la traçabilité des services et produits, et ce après la dernière facturation. Ces données sont traitées par tout collaborateur autorisé de l'entreprise pour les besoins de son activité. La conservation des données peut atteindre 10 ans par obligation réglementaires (factures). Ces données ne sont transférables à un tiers qu'en cas de vente de l'entreprise ou des activités. Vous pouvez nous demander de connaître les données vous concernant que nous détenons et d'en rectifier ou supprimer. En cas de réclamation non aboutie, la CNIL est compétente.

OPPOSITION AU DEMARCHEGE TELEPHONIQUE

Conformément aux articles L.223-1 et suivants du code de la consommation, le client consommateur a la possibilité s'il le souhaite de s'inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique disponible sur le site internet www.bloctel.gov.fr ou par courrier à service Bloctel, 6 rue Nicolas Siret, 10000 Troyes. Le vendeur ne pourra pas démarcher un client inscrit sur cette liste sauf en cas de relations contractuelles préexistantes, il pourra cependant rappeler le client qui en fait la demande.

DROIT DE RETRACTATION

L'article L221-28 2° du code de la consommation dispose que le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats de fourniture de biens ou de services dont le prix dépend des fluctuations sur le marché financier échappant au contrôle du professionnel et susceptibles de se produire pendant le délai de rétractation. Cette disposition s'applique à la fourniture des produits pétroliers ainsi que les granulés vrac pour lesquels le client ne dispose pas de la faculté de rétractation.

Concernant la vente de produits bois emballés, le consommateur dispose d'un délai de rétractation de quatorze jours calendaires révolus, sans avoir à justifier de motifs ni à supporter de pénalités. Ce délai commence à courir à compter de la réception de la marchandise par le consommateur. Lorsque le droit de rétractation est exercé, le vendeur est tenu de rembourser le consommateur de la totalité des sommes versées, y compris les frais de livraison, au plus tard dans les 14 jours maximum à compter de la date à laquelle il est informé de la décision du consommateur de se rétracter. Le consommateur ne supporte que les coûts directs de renvoi des biens, le montant sera de 45 euros ht pour un déplacement où la distance entre le point de livraison et l'entrepôt ou sera restitué le produit est inférieure à 40kms, 90 euros ht pour une distance inférieure à 80 kms et 135 euros pour une distance inférieure à 120 kms, le délai de renvoi de la marchandise est de 14 jours maximum. Pour ce faire, vous pouvez envoyer votre réclamation à ETABLISSEMENT GUILLEMEAU SARL, 7 Rue de la guette 89450 Domecy sur Cure, par mail à contact@guillemeau.fr en suivant le modèle qui suit :

MODELE DE FORMULAIRE DE RETRACTATION

A l'attention de Mr.GUILLEMEAU Franck, 7 Rue de la guette 89450 Domecy-sur- Cure – contact@guillemeau.fr.

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*) / pour la prestation de services (*) ci-dessous :

Commandé le (*) /reçu le (*) : Nom du (des) consommateur(s) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

Signature du (des) consommateurs (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date : (*) *Rayez la mention inutile.*

Vous pouvez également remplir et transmettre ce modèle de rétractation ou toute autre déclaration dénuée d'ambiguïté sur notre site internet <https://www.livraison-fioul-bois.fr/>. Si vous utilisez cette option, nous vous enverrons sans délai un accusé de réception de la rétractation sur un support durable. Si le produit ne convient pas au consommateur pour quelques raisons qu'il soit, un échange peut avoir lieu au domicile du consommateur, le vendeur ne prévoit donc aucun frais de renvoi, en accord des deux parties.

INFORMATIONS CONCERNANT L'EXERCICE DU DROIT DE RETRACTATION

Vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat sans donner de motif dans un délai de quatorze jours. Le délai de rétractation expire quatorze jours après le jour où vous-même, ou un tiers autre que le transporteur et désigné par vous, prend physiquement possession du bien. Pour exercer le droit de rétractation, vous devez nous notifier (insérer votre nom, votre adresse géographique et lorsqu'ils sont disponibles, votre numéro de téléphone, numéro de télécopieur et adresse électronique) votre décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste, télécopie ou courrier électronique). Vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de rétractation mais ce n'est pas obligatoire. Vous pouvez également remplir et transmettre le modèle de formulaire de rétractation ou toute autre déclaration dénuée d'ambiguïté sur notre site internet www.livraison-fioul-bois.fr. Si vous utilisez cette option, nous vous enverrons sans délai un accusé de réception de la rétractation sur un support durable (par exemple, par courrier). Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que vous transmettiez votre communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

Effets de rétractation

En cas de rétractation de votre part du présent contrat, nous vous rembourserons tous les paiements reçus de vous, y compris les frais de livraison (à l'exception des frais supplémentaires découlant du fait que vous avez choisi, le cas échéant, un mode de livraison autre que le mode moins coûteux de livraison standard proposé par nous) sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours à compter du jour où nous sommes informés de votre décision de rétractation du présent contrat. Nous procéderons au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que vous aurez utilisé pour la transaction initiale, sauf si vous convenez expressément d'un moyen différent ; en tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour vous. Nous pouvons différer le remboursement jusqu'à ce que nous ayons reçu le bien ou jusqu'à ce que vous ayez fourni une preuve d'expédition du bien, la date retenue étant celle du premier de ces faits. Vous devez prendre en charge les frais directs de renvoi du bien, le montant sera de 45 euros ht pour un déplacement où la distance entre le point de livraison et l'entrepôt ou sera restitué le produit est inférieur à 40kms, 90 euros pour une distance inférieure à 80 kms et 135 euros pour une distance inférieure à 120 kms.

ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Pour tout litige entre le client et le distributeur, le tribunal compétent sera celui du siège social du vendeur. Concernant les litiges entre le distributeur et le client « consommateur », la juridiction compétente sera, au choix du consommateur, soit l'une des juridictions compétentes en vertu du code de procédure civile, soit la juridiction du lieu où il demeurait au moment de la conclusion du contrat ou de la survenance du fait dommageable.

FIUOL DOMESTIQUE ET GAZOLE NON ROUTIER

Produits à fiscalité spécifique et aux usages réglementés, interdit à tous autres usages non spécialement autorisés.

WITHE SPIRIT ET PETROLE LAMPANT

Combustible de chauffage soumis à un régime fiscal privilégiés (arrêté du 18 juillet 2002) – interdit comme carburant.